

Compte-rendu du conseil d'administration de l'ASL du 20 mars 2018

Personnes présentes

Jean-Claude Levern	Président
Françoise Leclerc	Trésorière
Georges Sueur	Secrétaire
Christine Roumilhac....	Membre
Jean-Claude Miremont	Membre
Yvain Blachère.....	Membre
Daniel Lecluze.....	Membre
Adolphe Mendi	Membre

Boleslas Palewski	maire adjoint chargé des sports
François Méchin.....	Expert-comptable

Absents

Victor Da Ponte	conseiller municipal délégué auprès des sports	Excusé
-----------------	--	--------

Points examinés

Complément du rapport de visite chez « profession,sport »

« Profession sport » nous précise que la limite des 35 h par semaine impose que les heures supplémentaires soit 6h pour 41 h réalisées sont soumises à une augmentation de 25 %, il devient urgent de revoir les contrats existants.

Problème de santé du professeur d'escalade

Les arrêts de travail du professeur d'escalade sont prolongés jusqu'au 31 mars, nous devons réagir rapidement, la loi nous permet d'envisager sérieusement le remplacement définitif.

Gestion de la section football

La décision d'arrêter l'entente entre Marly et Louveciennes a été présenté à Marly fin Décembre, elle s'arrêtera fin juin 2018, la mise en forme doit être revue d'une manière détaillée avec la mairie.

Mise en place d'un site WEB au niveau de l'ASL.

Christine Roumilhac prépare un courriel pour préciser la gestion de ce site : mise à jour centralisée, adjonction de photos, etc. le choix de l'hébergeur est : ONE TO ONE.

Examen du nouveau document de déclaration de l'ASL aux services départementaux « déclaration sur l'honneur » :

Certains points de ce courrier ne sont pas du ressort de l'association, il est nécessaire de faire le point avec la mairie (assurance des locaux, etc...), réflexion à rapprocher à la demande de subvention. Pour la valorisation des bénévoles nous devons définir les limites que nous pensons prendre en compte (présence, déplacement, temps passés à la maison, frais, etc.).

Examen des tableaux d'occupation du gymnase et du stade :

A ce jour une seule évolution est connue du conseil (Gymnastique rythmique danse), les documents n'arrivent aux sections que depuis lundi 3 mars pour un délai au 9 mars. Françoise LECELRC cherche à réaliser dans la salle d'armes 2 blocs de formation le mardi et le jeudi entre 17h et 21h cela passe par la modification d'autres horaires en cours d'analyse avec le fitness, le TAI CHI, le YOGA et l'Académie Gabriel Fauré,

Examen du tableau de répartition de la subvention municipale :

L'opération a consisté à réduire au minimum toutes les sections sauf le tennis, Georges SUEUR s'engage pour une participation de la Gymnastique plurielle à l'établissement de ses bulletins de paie pour 1 000€.

Questions diverses

- Tennis : 2 dépannages des installations des bulles pour un cout de 5 000 € ont été nécessaires ; dans un premier temps la section Tennis a financé les opérations (à voir avec M.Palewski)
- Adolphe Mendi demande s'il ne serait pas souhaitable de communiquer au sujet du terrain en synthétique (problème des billes noires) à voir avec M.Palewski à la suite du document technique difficile a distribuer.

Prochain conseil d'Administration

Prévu le mardi 10 avril 2018 à 17h45.

Le Président
Jean-Claude LEVERN